

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion de projet			
Code	ECHG1B12PJT	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de comprendre et d'appliquer les bases d'un projet dans toutes ses dimensions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.3 Planifier les prévisions stratégiques de l'entreprise pour répondre aux objectifs et les mettre en œuvre

Acquis d'apprentissage visés

- Analyser un projet concret, en déduire les différentes composantes.
- Expliciter la philosophie et les différentes étapes d'un projet
- Réaliser un projet concret en lien avec son secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG1B12PJTA Gestion de projet

24 h / 2 C

Contenu

- présentation et analyse de toutes les phases d'un projet
- mise en avant des objectifs de chaque phase et leur importance dans le secteur de la gestion hôtelière
- utilisation d'outils appropriés : trello, slack, mind mapping, rétro planning, sondage, ...
- apport personnel et créatif

- création d'un projet en équipes : préparation, mise en oeuvre et animation

Démarches d'apprentissage

Le cours se base sur la pédagogie active.

L'étudiant sera amené à découvrir par lui-même les concepts clés

Il devra faire preuve d'initiative et de créativité pour mettre en place un projet pertinent.

Il sera amené, par un travail d'équipe, à développer ce projet dans toutes ses composantes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel et par équipe

Sources et références

Fascicule "une foule d'idées pour développer des projets"

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Boite à outil virtuelle à alimenter

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra s'investir dans un travail de groupe qui l'amènera à construire et animer un projet.

La notation prendra en compte l'investissement de l'étudiant, la qualité du projet élaboré ainsi qu'un travail de synthèse réalisé en équipe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	75		
Période d'évaluation			Prj + Tvs	25	Tvs	100

Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Principe général :

la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

